

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01297
Numéro SIREN : 493 799 605
Nom ou dénomination : 4SH

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 95052

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 08-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R095052

N° GESTION : 2007B01297

N° SIREN : 493799605

DENOMINATION : 4SH

ADRESSE : 6 Pce de la Madeleine 75008 Paris

DATE D'ACTE : 01-04-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de co-gérant

4 SH FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 32.200 euros
Siège social : 6, place de la Madeleine – 75008 PARIS
493 799 605 RCS PARIS

DECISIONS COLLECTIVES CONSTATEES PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE DU 1^{er} AVRIL 2019

Extrait du procès-verbal

L'an deux mille dix-neuf,
Le 1^{er} avril,

A la demande de Monsieur Etienne BLANCHET, Gérant de la Société, et conformément à l'article 22-1 des Statuts permettant de prendre les décisions par acte sous signature privée :

- Monsieur Etienne BLANCHET, propriétaire de..... 188 parts,
- Monsieur Xavier HANIN, propriétaire de 134 parts,

Propriétaires ensemble de la totalité des 322 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune composant le capital de la Société ;

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte des décisions,
- Les statuts à jour de la Société,
- Divers autres documents ;

Et pris acte qu'ils étaient appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination de Monsieur Xavier HANIN en qualité de co-gérant de la Société,
-

- Pouvoirs.

Ont pris les décisions suivantes :

QUATRIEME DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, décident de nommer à compter du 1^{er} août 2019 et pour une durée indéterminée, en qualité de co-gérant de la Société, Monsieur Xavier HANIN, né le 26 septembre 1976 à TALENCE (33), de nationalité française et demeurant au 5, place Vincent van Gogh – 33700 MERIGNAC.

Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Xavier HANIN est investi des pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société et agir en son nom en toute circonstance, sans avoir à justifier de pouvoirs spéciaux.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et conformément à l'article 17 des Statuts, et sans que cette clause puisse être opposée aux tiers ni invoquée par eux, il est stipulé que :

- tout emprunt d'un montant supérieur à vingt mille euros y compris les découverts bancaires,
- tout achat, vente ou échange d'immeubles ou fonds de commerce,
- toute constitution d'hypothèque sur les immeubles sociaux,
- toute mise en gérance ou nantissement du fonds de commerce,
- l'apport de tout ou partie des biens sociaux à une Société constituée ou à constituer,

ne pourront être réalisés sans avoir été autorisés au préalable par une décision collective ordinaire des associés ou, s'il s'agit d'actes emportant ou susceptibles d'emporter directement ou indirectement modification de l'objet social ou des Statuts, par une décision collective extraordinaire.

Monsieur Xavier HANIN déclare accepter les fonctions de co-gérant et confirme qu'il remplit toutes les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts de la Société, pour exercer ce mandat.

SIXIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait certifié conforme

Monsieur Etienne BLANCHET
Gérant

DocuSigned by:

330054D413E748C...